



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°127

MARS 2019

Commerce, finances, informatique et droits de l'Homme

Ce qui s'est passé chez nous fin mars n'a pas de précédent, ni pour les enjeux ni pour les conséquences à long terme. La France de la Déclaration des droits de l'Homme a accueilli le premier personnage du pays le plus peuplé du monde, celui-là même où les droits de l'Homme sont le plus massivement bafoués, où le parti en place a décidé d'y rester sans partage et sans limite de temps, sans questionner jamais l'opinion de plus d'un milliard d'hommes, auxquels il n'est laissé d'autres moyens d'information qu'une presse aux ordres.

Les effectifs détenus dans les camps de rééducation et les prisons, comme le nombre des exécutions capitales, sont depuis des années secrets d'État et il ne convient pas que le peuple en sache plus à ce sujet. Il ne convient pas non plus que l'étranger, ses diplomates ou sa presse, cherchent s'en informer.

Certes, la nouveauté n'est pas qu'un dirigeant chinois se rende en France. Elle est qu'on accueille celui qui, ouvertement depuis son arrivée au pouvoir en 2012, conteste les propres valeurs des Nations unies où il siège avec position déterminante et qui veut « mener la réforme pour un système global de gouvernance », autrement dit modifier, selon ses préférences, l'ordre international existant.

L'État chinois croit pouvoir devenir la puissance dominante en une ou deux décennies ; il s'active aujourd'hui à miner les institutions et à fragmenter toutes les coalitions d'intérêts qui pourraient contrecarrer son élan. La nouveauté, c'est aussi qu'on redoute l'épreuve de force et qu'on n'ose adresser des remarques désobligeantes à qui revendique la part du lion.

Ligue
des droits de
l'Homme
FONDÉE EN 1898



Quatre décennies d'investissements intensifs, nationaux ou étrangers, ont donné à la Chine une force commerciale et financière de premier plan (même si son produit par habitant se situe à une médiocre moyenne mondiale, car calculée pour une masse démographique quadruple de celle des États-Unis). On l'a bien vu à Paris le 25 mars, avec la commande de trois cents Airbus pour environ trente milliards d'euros, auxquels s'ajoute un accord d'un milliard d'euros avec Électricité de France pour la construction d'un ensemble d'éoliennes en mer. Au total, quinze contrats ont été signés.

Les commandes Airbus tombaient évidemment à point pour Beijing, dans le combat commercial qui l'oppose aux États-Unis. Elles ajoutaient aux malheurs de Boeing, frappé de discrédit après les deux accidents survenus aux Boeing 737 MAX qui avaient fait 346 morts en cinq mois. Mais le voyage européen de Xi Jinping s'inscrivait aussi dans un double dessein : la préférence pour le bilatéralisme commercial, toujours favorable au plus fort ; la volonté corolaire de saper les pénibles efforts de cohésion de l'Union européenne.

Effriter et diviser l'Europe

Le 23 mars, les officiels chinois avaient obtenu des Italiens qu'ils rejoignent le projet "One Belt, one Road" (B.R.I., traduit gentiment par Route de la Soie) ; l'accord-cadre était accompagné de deux douzaines de conventions portant sur la gestion de ports et les échanges de gaz naturel et d'acier. L'Italie devenait ainsi le premier pays du Groupe des Sept à s'engager dans le programme chinois d'expansion vers l'Ouest. La Chine avait manifesté son intérêt pour les ports de Gêne, de Palerme, de Ravenne et de Trieste. C'est sur ce grand port de l'Adriatique, aux portes des Balkans, qu'elle a finalement porté son choix. Une société chinoise sera associée à l'exploitation d'un nouveau terminal, dont le gigantesque chantier au sud du port sera achevé dans deux ou trois semestres.

L'initiative séparée d'un pays fondateur de l'Union européenne ne pouvait qu'irriter à Berlin, Paris et Bruxelles et contribuer à diminuer la cohésion de l'UE. Comme ce fut le cas en 2012, lors de la constitution du groupe des « seize plus un » qui rassemble autour de la Chine seize pays d'Europe centrale et orientale, dont onze membres de l'Union européenne. Ces derniers – dont la Hongrie et la Grèce qui a concédé le port du Pirée à la Chine – sont intervenus à plusieurs reprises dans les débats de l'UE pour édulcorer des résolutions trop critiques à l'égard de Beijing. Ils peuvent bloquer tout vote du Conseil des ministres requérant l'unanimité, voire fortement gêner les votes à majorité qualifiée qui supposent une majorité de treize voix. La Grèce a bloqué en 2017 une prise de position européenne sur les droits de

l'Homme en Chine. En 2016, la Grèce, la Hongrie et la Croatie avaient soutenu Beijing sur son appropriation unilatérale des îlots de la mer de Chine méridionale.

La résistance européenne s'est manifestée ce mois de mars à deux reprises. Le 12 mars, un communiqué qualifie la Chine de « rival systémique qui propose un modèle alternatif de gouvernance » ; il manifeste ainsi sans ambiguïté son rejet du totalitarisme. Le 26 mars, le président français a réuni à l'Élysée, aux côtés de Xi Jinping, le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker et la chancelière allemande Angela Merkel, dans le dessein de présenter un visage européen uni pour un dialogue « euro-chinois ».

On assiste en fait à un retournement de tendance. Pendant des décennies, l'immensité du marché et l'arriération des techniques chinoises ont fait rêver l'industrialisme occidental. De folles illusions ont justifié, au nom de l'amitié des peuples et selon l'étrange conseil de ne pas faire « perdre la face » à la partie chinoise si l'on voulait obtenir un contrat, une sorte de servilité commerciale : on détournait donc les yeux de toutes les violations des droits de l'Homme, malgré leur nombre, leur ampleur et leur atrocité.

Il n'en va plus de même aujourd'hui et les hommes d'affaires ont fini par comprendre. Les marchés et les structures productives chinoises sont difficiles à pénétrer ; si la Chine veut se faire reconnaître comme économie de marché, c'est pour obtenir le libre accès aux marchés extérieurs et la connexion aux systèmes industriels avancés, mais pas pour être concurrencée à domicile. Elle étale sa puissance pour qu'on lui fasse place mais elle excipe de sa pauvreté et de son sous-développement pour obtenir des priviléges et des dérogations.

Cette absence de réciprocité irrite et peut-être cette irritation aura-t-elle d'heureuses conséquences. On en peut du moins rêver. Les Européens, sachant

maintenant à quoi s'en tenir avec la Chine et quelque peu excédés, pourraient perdre de leur inutile obséquiosité. Après avoir dénoncé le manque de transparence des marchés et les atteintes à la propriété industrielle, ils pourraient dans leurs face-à-face ajouter à leurs griefs économiques les innombrables violations des droits de l'Homme, droits sans le respect desquels aucune société ne saurait progresser,

ni aucun individu s'épanouir.

Ce serait peut-être un peu triste : après avoir oublié les droits de l'Homme pour pouvoir faire des affaires, on en reparlerait maintenant parce que les affaires ne vont pas aussi bien que souhaité et que la Chine inquiète. Ce changement d'attitude ne serait certes pas glorieux, mais peut-être après tout serait-ce mieux que rien. Il y aurait en tout cas moins d'aveugles, de sourds et de thuriféraires.

Une coalition de dictatures et d'illibéraux

Les États-Unis se sont retirés des négociations avec l'Iran, du Moyen-Orient, du Conseil des droits de l'Homme, de l'Accord sur le climat, de l'Unesco. L'Union européenne s'est affaiblie du départ de la Grande-Bretagne et celle-ci semble toute disposée à passer des accords spéciaux avec la Chine. Les événements survenus ces cinq dernières années donnent à la Chine de nouvelles marges de manœuvre. L'impression est que ces marges ne vont cesser de s'élargir.

En faisant place à la Chine dans les institutions mondiales, les capitales occidentales espéraient qu'elle s'y plierait à leurs normes et serait gagnée par l'aspiration à la démocratie. Ce qui se passe est l'inverse : Beijing recherche ses alliés là où la quête est la plus facile, c'est-à-dire parmi les régimes autoritaires ; il cherche à en faire accepter les pratiques comme un état de choses normal. De même, il veut imposer son refus de l'universalisme, son piétinement des libertés et sa dictature « à caractéristiques chinoises » comme une forme de gouvernement, somme toute, aussi acceptable qu'une autre.

Avec habileté, dans les instances internationales, Beijing affirme qu'il reconnaît la diversité des va-leurs et des civilisations. Mais l'objet n'est pas de s'ouvrir aux valeurs extérieures. C'est d'empêcher qu'on le discrédite parce qu'il ne respecte pas les valeurs universelles auxquelles il est censé souscrire. Il s'agit de faire admettre que le régime totalitaire chinois vaut bien ceux qui se réclament des libertés fondamentales et des « valeurs universelles ».

Le régime chinois est mal à l'aise avec des institutions où il veut siéger et se faire entendre mais dont il rejette les principes. Il est vrai que le pays n'a pas de tradition

démocratique. Il est vrai aussi que la République de Chine, co-fondatrice des Nations unies, que les maquisards communistes ont vaincue pour accéder au pouvoir, n'avait pas fait ses preuves en ce domaine ; d'ailleurs une fois réfugiée à Taïwan, elle a longtemps dû pour s'imposer, s'appuyer sur la loi martiale. Quant à

la République populaire, si elle a introduit toutes les libertés dans sa Constitution, imitant en cela l'Union soviétique, elle s'est hâtée de l'imiter à nouveau, en n'en tenant aucun compte.

Mais il est difficile de nommer un chat, un chat. Là, il s'agit de dragon. On prend garde à ne pas fâcher, même si l'on se trouve dans son bon droit. De même qu'au carrefour si l'on permet l'image, une 2 CV qui a pour elle la priorité à droite, laissera passer l'autobus qu'elle voit arriver de gauche à vive allure. L'habitude finit par s'imposer ; l'on continue à la Commission européenne de parler d'amitié avec la Chine alors qu'il s'agit du pays le plus inquiétant du monde quant au respect et à l'extension des droits de l'Homme.

Avec inconséquence, on ne tire aucune leçon des erreurs passées.

En voici un exemple. La Chine avait obtenu dans la première année du siècle l'organisation des Jeux Olympiques de 2008, sous promesse de progrès quant aux droits de l'Homme. La Chine promit d'autant plus facilement qu'elle voulait entrer à l'Organisation mondiale du Commerce. Les petits progrès obtenus ont cessé dès la fin des Jeux de 2008 et depuis la situation empire et l'on ferme les yeux. En 2022, la Chine aura la charge des Jeux Olympiques d'hiver sans qu'on lui ait demandé le moindre engagement conforme à la Charte de Coubertin et aux « principes éthiques fondamentaux universels ». Beijing promet des Jeux « fantastiques, extraordinaires et excellents », autrement dit prépare une fête en l'honneur de la RPC et une nouvelle banalisation du totalitarisme.

Au risque d'irriter par un surcroît d'acrimonie, on relèvera que la prudence des officiels déborde la sphère politique pour affadir une partie de la pensée des clercs. « Le courage, écrit Voltaire, n'est pas une vertu, c'est une qualité commune aux scélérats et aux grands hommes ». Comme il y a peu de scélérats chez les sinologues, beaucoup préfèrent les recherches qui évitent le périlleux présent et choisissent des thèmes d'étude sans importance qui ne compromettront pas leurs relations avec les universités chinoises.

Il est vrai que, de leur côté, les étudiants chinois en France sont à l'aise si leur thèse

porte sur George Sand ou Ronsard mais beaucoup moins s'il s'agit de Sartre ou de Foucault, car on pourrait à leur retour les accuser d'avoir, au détour des phrases, « injurié le mûrier en désignant l'acacia ». Mais les étudiants chinois ont de bonnes raisons d'avoir peur ici car ils sont surveillés, sans même

savoir par quel service ou par quel compatriote. En revanche comment justifier que, vivant de la libre parole, si peu d'universitaires français osent exprimer leur solidarité avec la dissidence et avec la masse des citoyens chinois privés de cette même liberté d'expression ?

Pendant la visite du chef d'Etat, la répression continue

La répression qui s'est abattue sur la Région autonome du Xinjiang – autrement appelée Turkestan oriental – retient l'attention depuis quelques années. Ses vingt-deux millions d'habitants représentent 1,7% de la population du pays mais ils comprennent quelque neuf millions de Han (Chinois proprement dits),

venus pour rééquilibrer la démographie (ils sont déjà majoritaires dans la capitale Oroumtchi) et prendre en main l'exploitation des ressources naturelles. Les treize millions d'autochtones font à peu près 1% de la population du pays tout entier.

Les camps du Xinjiang... et d'ailleurs

Par leur langue, par leur histoire, par leur religion, les Ouighours, peuple d'Asie centrale, n'ont pas grand-chose à voir avec les Han de l'Est. Leur rébellion a pris une nouvelle ampleur ces dernières années, ce qui a d'abord donné lieu à des affrontements sanglants, à des limitations dans les pratiques religieuses et au renforcement de l'encadrement militaro-policier. Depuis quelques semestres, des camps dits de « formation professionnelle » puis de « rééducation » se sont multipliés. Un million d'individus s'y trouveraient, soit environ un adulte sur six. Aucun journaliste n'a jamais obtenu les moyens de mener sur place une enquête sérieuse.

Cette proportion de détenus est monstrueuse. Un million pour treize millions d'autochtones, le rapport appliqué à toute la Chine donnerait cent millions d'emprisonnés. Il n'est pas question de donner ce chiffre comme vraisemblable. Mais il force à

s'interroger sur ce que recouvre le secret maintenu sur les effectifs du goulag chinois. Si l'on admet un taux d'incarcération dix fois moindre, on arrive quand même à dix millions de détenus pour le reste du pays (l'équivalent de la région parisienne). Ce chiffre fut dépassé dans les années cinquante. On ne peut aujourd'hui donner aucun chiffre précis ; il est possible qu'il soit très inférieur.

Rappelons cependant pour comparaison que, selon ses historiens, **le Goulag soviétique n'a jamais eu en même temps sur une année plus de deux millions et demi de détenus** (tant de droit commun que politiques). Puisque tout le monde connaît les chiffres de notre population carcérale, ne serait-il pas raisonnable d'insister un peu pour que cesse ce silence pluri-décennal et que Beijing montre sa volonté d'ouverture et de réciprocité dans le domaine de l'information ?

Sanctionner les avocats, les ouvriers, les journalistes et les intellectuels récalcitrants

Le contrôle social est multiforme et ses victimes appartiennent à toutes les couches de la société ; on citera seulement quelques cas récents.

Le 2 mars, l'avocat Lu Tingge a disparu. On ignore où l'ont emmené les policiers de Shijiaz-huang (Hebei) venus l'appréhender. Une fois encore, le pouvoir a procédé à une détention non fondée sur la loi, - d'ailleurs punissable par l'article 238 de la loi

criminelle. Lu Tingye avait proposé par écrit d'amender la Constitution et de limiter l'autorité législative du Comité permanent de l'Assemblée. Son appel avait recueilli plus de mille signatures.

L'avocat Jiang Tianyong est sorti de prison après deux ans d'internement pour « incitation à la subversion du pouvoir d'État », en fait pour le soutien qu'il avait apporté aux trois cents con-frères appréhendés en juillet 2015 et dans les mois suivants. Il reste sous contrôle policier. Son état de santé est préoccupant ; il a subi des privations répétées de sommeil et des tortures de la part des prisonniers de sa cellule, qui cherchaient à obtenir des « confessions » ; il serait désormais incapable de s'asseoir. L'épouse de Jiang craint pour sa santé mentale et constate des pertes de mémoire ; elle demande qu'il puisse se rendre à l'étranger pour se faire soigner.

La double session parlementaire (Assemblée nationale et Conférence consultative) tenue ce mois de mars a donné lieu à de multiples privations de liberté¹, assignations à résidence, harcèlements et déplacements forcés de dissidents, dans le dessein d'empêcher tout incident gênant pour les représentants du pouvoir. Les effectifs mobilisés pour maintenir l'ordre, estime l'avocat Teng Biao réfugié aux États-Unis, s'élèveraient à un million d'individus.

Dans les deux derniers jours de février et après un mois de détention, trois militants ouvriers de Shenzhen (Guangdong) Wu Guijun, Zhang Zhiru et He Yuancheng ont appris leur inculpation officielle. Leurs familles avaient désigné des avocats mais les autorités ont incité les inculpés à les récuser. Elles ont instamment prié les familles de ne pas parler des poursuites à la presse. Wu Guijun et Zhang Zhiru étaient connus pour leur dynamisme et la mobilisation qu'ils avaient pu obtenir dans plusieurs conflits du travail, notamment lors de fermetures ou de délocalisations d'usines, ainsi que pour l'organisation de négociations collectives, en toute indépendance du syndicat officiel.

La presse n'a pas à rendre compte

des conflits qui agitent le monde du travail. Selon Reporters sans frontières, trois journalistes qui enquêtaient sur la répression des militants ouvriers ont été arrêtés, l'un en janvier, les deux autres le 20 mars. Le premier, Yang Zhengjun, dirigeait un journal d'information sur les droits des ouvriers. Tous trois dénonçaient les dangers liés aux conditions de travail dans certaines usines, et en particulier dans l'entreprise de construction mécanique Jasic Machinery. Depuis le mouvement de protestation qui a commencé dans cette usine en juillet 2018, le nombre des arrestations connues s'élèverait à quarante-quatre.

S'agissant du contrôle et de l'épuration des médias et de l'internet, le Journal du droit donne le 7 mars des précisions sur les « succès » obtenus en 2018 par les services de la Sécurité. Il a été procédé à 83.000 arrestations pour « crimes cybernétiques » ; 34.000 sociétés d'internet ont été sanctionnées ; 4.290.000 documents « illégaux » ont été retirés de l'internet. Le pouvoir a en outre fermé 40.000 sites pour avoir diffusé des contenus « vulgaires », « déprimants » ou « exagérés »².

Enfin rappelons les sanctions prises contre deux professeurs de l'Université Qinghua. Une enquête est ouverte à l'encontre de Lü Jia, enseignant peu connu de l'École de Marxisme, et contre le juriste Xu Zhangrun, auteur d'un essai « Craines imminentées, espoirs immédiats » qui avait beaucoup circulé depuis six mois.

Ce juriste se permettait quelques réflexions sur le culte de la personnalité et sur la suppression de la durée limite du mandat présidentiel. Considérées comme des attaques contre le chef du Parti, elles ont justifié sa suspension ce mois de mars. Xu Zhangrun a eu le courage de s'exprimer, alors que ses collègues estimaient urgent de se taire. Son interdiction professionnelle en dit long sur le degré de liberté laissé aux universités. Quel est l'intérêt de leurs recherches si l'on ne peut.

¹. Le pouvoir chinois a trouvé moyen de faire silence sur les poursuites et procès intentés à la dissidence : quelques jours avant la comparution devant le tribunal, il retire leur droit d'exercer aux avocats choisis par les accusés ou leur famille ; ou bien il les récuse ; ou bien il les menace de poursuites s'ils s'adressent à la presse. Privés de contact avec leur client, les avocats sont ainsi hors d'état d'informer les familles et les médias sur l'avancement des dossiers et l'état de santé du détenu.

Droits de l'Homme et maîtrise de l'intelligence artificielle

Ces dernières années, le combat pour les droits de l'Homme a trouvé un champ de bataille nouveau et stratégique, celui de la maîtrise de l'intelligence artificielle. Là encore, les enjeux sont énormes et difficiles à mesurer à moyen terme. Or les dépenses chinoises de recherche et développement sur ce terrain dépassent

depuis 2015 celles des États-Unis. Les dépenses relatives au réseau 5G de télécommunication (caractérisé par sa rapidité et sa connectivité) sont estimées à 57% du total qui sera engagé sur la recherche technologique en 2019 et 2020 (respectivement 256 et 273 milliards de dollars soit une croissance de 4 et 6%)³.

La force des réseaux déjà en place

Le 25 mars, le Centre de gouvernance de l'intelligence artificielle d'Oxford, a diffusé sa traduction d'un document secret obtenu par un chercheur hollandais concernant les activités de la société de reconnaissance faciale Sensenets. L'entreprise chinoise est parvenue en vingt-quatre heures à établir une base de données rassemblant 6,7 millions de localisations GPS sur 2,8 millions d'individus. Il s'agit probablement d'un repérage au Xinjiang. Les données contiennent des informations sur l'identité des personnes

ciblées (sex, nationalité, ethnies), données fournies vraisemblablement soit par les services de sécurité, soit par les hôtels ou les banques fréquentés par ces individus. Cette technologie s'exporte. L'entreprise de télécommunication chinoise ZTE a aidé le gouvernement vénézuélien à créer un « carnet de la patria » dont la base de données contient des informations individuelles sur l'état de santé, les appartenances politiques, les votes exprimés et les activités sociales de chacun.

Source : <https://chinai.substack.com/p/chinai-47-the-sensenet-data-leak>

Les États-Unis déploient de gros efforts pour dissuader leurs principaux alliés dans la recherche du renseignement⁴ d'importer les technologies Huawei, dans la crainte que la Chine obtienne par ce moyen l'accès à des informations et des infrastructures sensibles, voire vitales. Mais le bas coût des systèmes Huawei et leur facilité d'accès attirent ; de plus, nombre de gouvernements disent qu'ils ne sont pas pleinement convaincus que Huawei soit intimement lié aux services de renseignement chinois ; certains estiment même qu'ils peuvent se construire des protections informatiques efficaces (cf. Royaume-Uni et Allemagne).

Le passage à Monaco de Xi Jinping a permis en tout cas à Huawei d'obtenir le 24 mars un grand succès dans la principauté, laquelle installera partout des antennes 5G sur ses deux kilomètres carrés de rocher ;

elle deviendra ainsi le premier pays entièrement couvert par le réseau de cette génération. Point n'est besoin de rappeler les multiples liens qui existent entre la France et le territoire monégasque. Sur ce dernier en outre, le seul opérateur de télécommunication, Monaco Télécom, est détenu à 55% par Xavier Niel, patron de Free, directeur de la stratégie du groupe de télécommunication français Iliad et actionnaire du quotidien Le Monde. La compétence nous manque pour prendre parti en ce domaine complexe et de haute technicité où les avis sont partagés. Mais au moins peut-on rappeler le conseil d'Auguste Comte : « N'oubliez pas de vous méfier ! ».

Alain Bouc

2. Sur les pressions exercées hors du territoire sur les médias étrangers, lire le rapport très documenté de Re-porters sans Frontières, diffusé le 25 mars. L'appareil de propagande, la stratégie et les pratiques du pouvoir chinois y sont analysés en détail.

https://rsf.org/sites/default/files/fr_rapport_chine-web_final.pdf

3. Source ZD Net, 20 mars 2019

4. Il s'agit principalement du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle Zélande.

